



Formez-vous en ligne à [lexbase.fr](https://lexbase.fr)

---

*En tant qu'avocat, vous bénéficiez d'un accès à Lexbase offert par votre Barreau.*

*La formation LXBEL00 e-learning vous permet de vous former rapidement et simplement à l'utilisation de [lexbase.fr](https://lexbase.fr) et d'appréhender ses principales fonctionnalités,*

*Cette formation est gratuite et valide 2 heures au titre de la formation continue.*

Grâce au format numérique de la formation, vous pouvez :

- ✓ **Vous former** à votre rythme suivant votre emploi du temps
- ✓ **Vous évaluer** et **valider** l'acquisition de connaissances documentaires

**La formation sur l'aide à la recherche lexbase.fr comprend les chapitres suivants :**

- Premiers pas sur Lexbase** : présentation de la navigation et d'une recherche rapide
- Présentation des fonds Lexbase** : Revues, Encyclopédies, Sources
- Exercice** : rechercher de la documentation sur lexbase.fr pour résoudre un cas pratique
- Se connecter** à lexbase.fr
- Paramétrer son espace personnel** sur lexbase.fr
- Validation



*Les chapitres sont agrémentés de questionnaires à choix multiples et de réponses aux exercices.*

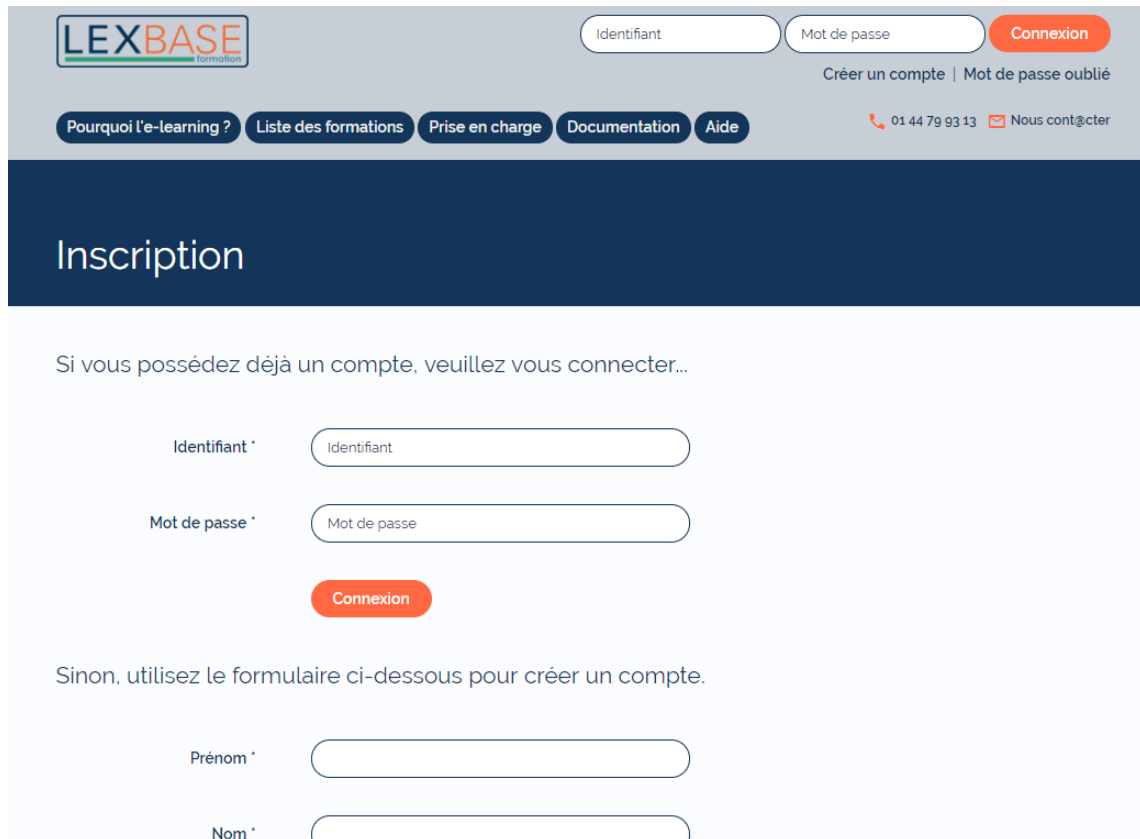
# Premiers pas

## 1. Inscription

- Page d'accueil → créer un compte
- Remplissez les champs

**Un mail de confirmation** vous sera envoyé pour valider votre inscription

*Veillez à conserver vos identifiants, ils vous seront nécessaires à chaque connexion.*



LEXBASE formation

Identifiant  Mot de passe  [Connexion](#)

[Créer un compte](#) | [Mot de passe oublié](#)

[Pourquoi l'e-learning ?](#) [Liste des formations](#) [Prise en charge](#) [Documentation](#) [Aide](#)

☎ 01 44 79 93 13 ✉ Nous cont@cter

## Inscription

Si vous possédez déjà un compte, veuillez vous connecter...

Identifiant \*

Mot de passe \*

[Connexion](#)

Sinon, utilisez le formulaire ci-dessous pour créer un compte.

Prénom \*

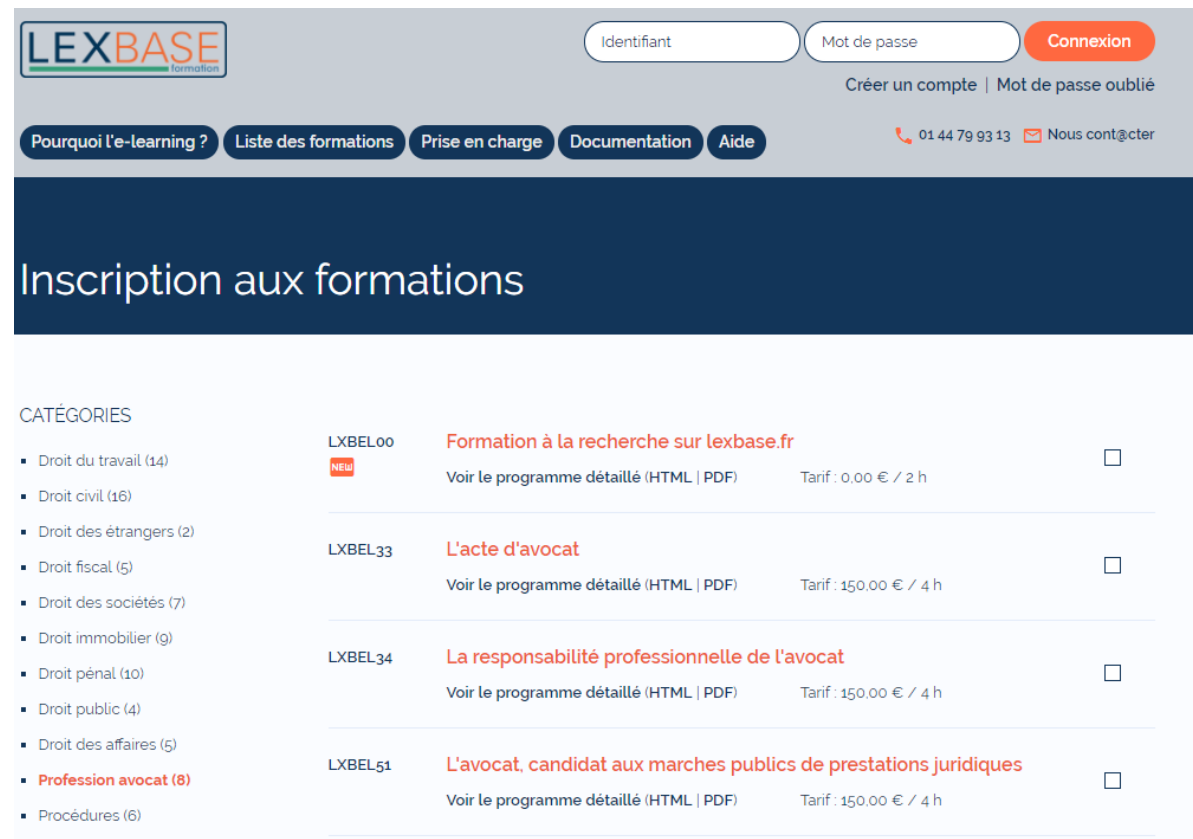
Nom \*

## 2. Choisir sa formation

Cliquez sur « Liste des formations », puis allez dans la catégorie « Profession avocat ».

Cochez la case « Formation à la recherche sur lexbase.fr » puis cliquez sur « Commander » (sans frais)

*Vous pouvez désormais débiter votre formation de 2 heures gratuite.*



LEXBASE formation

Identifiant  Mot de passe  [Connexion](#)

[Créer un compte](#) | [Mot de passe oublié](#)

[Pourquoi l'e-learning ?](#) [Liste des formations](#) [Prise en charge](#) [Documentation](#) [Aide](#)

☎ 01 44 79 93 13 ✉ Nous cont@cter

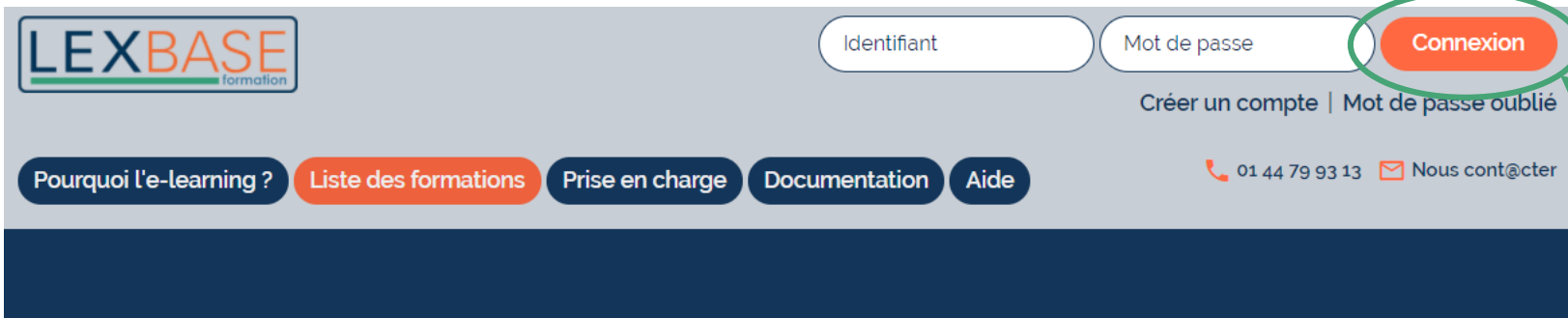
## Inscription aux formations

CATÉGORIES

- Droit du travail (14)
- Droit civil (16)
- Droit des étrangers (2)
- Droit fiscal (5)
- Droit des sociétés (7)
- Droit immobilier (9)
- Droit pénal (10)
- Droit public (4)
- Droit des affaires (5)
- **Profession avocat (8)**
- Procédures (6)

LXBEL00	<b>Formation à la recherche sur lexbase.fr</b>	<input type="checkbox"/>
	Voir le programme détaillé (HTML   PDF) Tarif : 0,00 € / 2 h	
LXBEL33	<b>L'acte d'avocat</b>	<input type="checkbox"/>
	Voir le programme détaillé (HTML   PDF) Tarif : 150,00 € / 4 h	
LXBEL34	<b>La responsabilité professionnelle de l'avocat</b>	<input type="checkbox"/>
	Voir le programme détaillé (HTML   PDF) Tarif : 150,00 € / 4 h	
LXBEL51	<b>L'avocat, candidat aux marchés publics de prestations juridiques</b>	<input type="checkbox"/>
	Voir le programme détaillé (HTML   PDF) Tarif : 150,00 € / 4 h	

# Suivre sa formation



## 1. Connectez-vous

Une fois votre inscription à la formation validée, connectez-vous à l'aide de vos identifiants\*.

\*que vous avez créés au moment de l'inscription.

Responsable de formation : Fabien Girard de Barros

Temps passé : 02:16:26

N'oubliez pas de cliquer sur le bouton "Valider" avant de passer à l'étape suivante

### ÉTAPES

- ✓ 1 - Premiers pas sur Lexbase : présentation de la navigation et d'une recherche rapide
- ✓ 2 - QCM n° 1
- ✓ 3 - Présentation des fonds Lexbase
- ✓ 4 - QCM n° 2
- ✓ 5 - Les revues Lexbase
- ✓ 6 - Les encyclopédies Lexbase
- ✓ 7 - Les sources Lexbase
- ✓ 8 - QCM n° 3
- ✓ 9 - Exercice : rechercher de la documentation sur lexbase.fr pour résoudre un cas pratique
- ✓ 10 - Allez sur lexbase.fr : entrez vos codes d'accès
- ✓ 11 - Votre réponse à l'exercice
- ✓ 12 - Votre espace personnel sur lexbase.fr
- ✓ 13 - QCM n° 4
- ✓ 14 - Questionnaire de satisfaction

### Validation

Après validation vous recevrez par mail votre attestation

Valider

## 2. Formez-vous

Suivez la formation et visualisez sur la gauche les différents chapitres de la formation.

Chaque chapitre se compose de contenus écrits et de vidéos qui vous mèneront vers les QCM de plusieurs questions à chaque fin de chapitre.



«Eluder» les étapes empêche le bon déroulé de la formation. Le message « **les prérequis n'ont pas été complétés** » apparaîtra.

Veillez à suivre le déroulé des étapes dans l'ordre.

## Suivre sa formation (2)



### Déroulé

À chaque connexion le système comptabilise le temps passé sur la formation et les étapes finalisés. L'obtention de l'attestation ne dépend pas de vos performances aux QCM et exercices.



### Réponses Corrigées

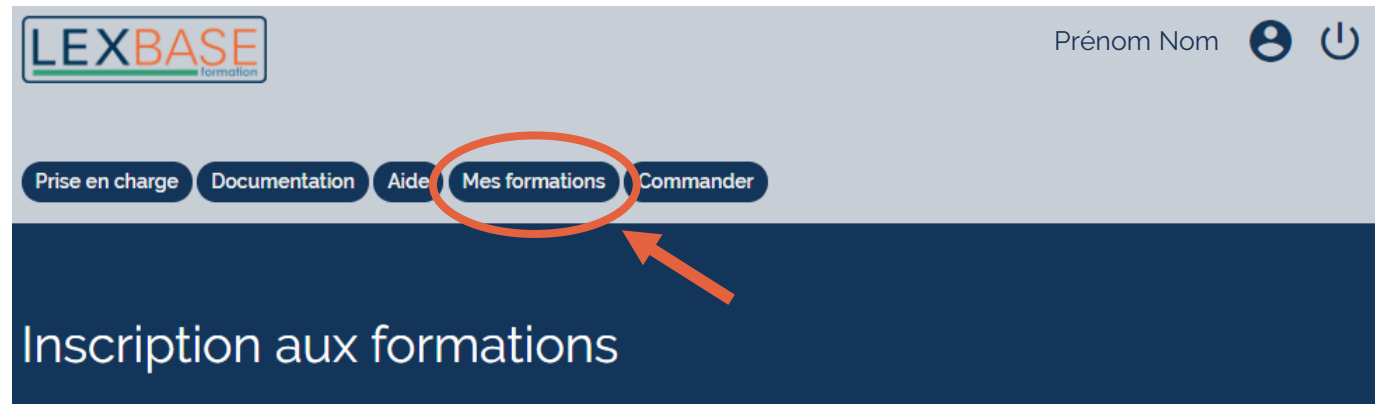
Après chaque QCM et exercice, vous pouvez accéder aux réponses et aux corrigés et ainsi comparer avec vos réponses.



### Suivi de la formation à votre rythme

Vous pouvez vous connecter où et quand vous le souhaitez et fractionner la formation à votre guise.

Une fois connecté, retrouvez vos formations dans l'onglet « mes formations » le module est disponible pendant 12 mois.





## Validation de l'attestation

La validation finale est effective une fois la formation terminée et tous les chapitres lus.

Vous recevez par email votre attestation à la fin de la formation.



**ATTESTATION DE FORMATION**

LXBEL00 - Formation à la recherche sur lexbase.fr

Je soussigné, **Fabien Girard de Barros**, Directeur de la formation, certifie que

Vincent LALANNE

a participé à une formation d'une durée de **4 heures** organisée par la société Lexbase.

Paris, le 20/06/2017

**Le client** **Le prestataire**

## Questions courantes

### **Je ne peux pas accéder au chapitre suivant. Le message « les prérequis ne sont pas complétés » apparaît.**

Lorsque vous lisez votre cours, il faut veiller à bien lire toutes les diapositives sinon le système n'enregistre pas et se bloque.

Lorsque ce message apparaît, retournez dans le chapitre précédent et continuez votre lecture.

---

### **Je ne me souviens pas de mon identifiant et/ou mon mot de passe.**

Les identifiants qui vous servent à vous connecter sont ceux que vous avez créés lors de votre inscription. Vous pouvez nous appeler au 01 44 79 93 13 afin de les modifier ou faire une demande en ligne.

---

### **Quand et comment reçois-je mon attestation de fin de formation?**

Votre attestation est envoyée directement par e-mail à la fin de votre formation, une fois que vous avez validé toute les étapes.

---

### **Je ne peux plus valider ma formation, j'ai été trop occupé(e) pour la suivre. Comment puis-je faire ?**

Vos codes sont valables 12 mois. Passé ce délai, vous ne pourrez plus valider ni accéder à votre formation.



Nos formatrices sont à votre disposition pour toute aide à la recherche et téléformation.

**Anaïs BARTIER**

06 13 29 10 66

[abartier@lexbase.fr](mailto:abartier@lexbase.fr)

**Stéphanie GRUNAN**

07 61 70 93 15

[sgrunan@lexbase.fr](mailto:sgrunan@lexbase.fr)



1, Rue Ambroise Thomas  
75009 PARIS



01 44 79 93 01



[www.elearning.lexbase.fr](http://www.elearning.lexbase.fr)  
[www.lexbase.fr](http://www.lexbase.fr)

***Suivez l'actualité Lexbase sur les réseaux sociaux***

